



Montréal, le 30 septembre 2016

Objet : Attentes au PÉI et suivi du volet *Service et action*, quatrième secondaire

Chers parents,

Votre enfant est inscrit au programme d'éducation intermédiaire (PÉI). En plus de réussir académiquement tous ses cours cette année, il devra répondre aux attentes de notre établissement. Nos attentes en quatrième secondaire sont les suivantes :

- Développer ses qualités du profil de l'apprenant à travers ses cours et ses actions.
- Faire et remettre tous les travaux exigés par ses enseignants.
- Réaliser un minimum de 20 heures de service (bénévolat). **Les actions réalisées sur le lieu de travail d'un parent ou d'un proche ne sont pas acceptées, sauf s'il y a entente préalable avec le responsable du suivi.**
- Penser, élaborer et concrétiser un projet d'action bénévole communautaire (PABC), seul ou en équipe, sur son temps personnel.
- Compléter et remettre le document «Projet d'action bénévoles communautaire» qui sera déposé au dossier de l'élève. Ce projet pourrait aussi être présenté en classe à la fin de la troisième étape.
- Participer à 3 rencontres visant à démarrer son *Projet personnel* (réalisé en 5^e secondaire) : avril à juin.
- Être présent et participer aux rencontres avec l'enseignant responsable de son suivi.

Cette année les élèves ont accès à une plate-forme web pour trouver des actions bénévoles, **Simplyk**, disponible via l'adresse platform.simplyk.org. Chaque élève dispose d'un compte personnel grâce à son courriel et mot de passe de la CSDM. Les organismes qui proposent des actions bénévoles sur ce site ont été vérifiées, mais il est de votre responsabilité de confirmer avec votre enfant que vous l'autorisez à participer aux différentes actions bénévoles auxquelles il aimerait s'inscrire.

Le document «Projet d'action bénévole communautaire» est disponible sur l'agenda électronique de l'école. Un résumé sera remis à votre enfant dans les prochaines semaines et un suivi sera réalisé par des enseignants à l'extérieur des heures de classe. Sachez aussi que nous sommes dotés d'un dossier d'accompagnement pour les élèves qui présentent une ou plusieurs difficultés en lien avec leur cheminement au PÉI. Ce dossier est aussi disponible sur l'agenda électronique de l'école. Pour toutes questions supplémentaires, votre enfant pourra se référer à l'enseignant responsable de son suivi.

Merci de votre habituelle collaboration.

Maryse Dagenais

Porteuse du dossier Service et action

École Père-Marquette

dagenais.m@csgm.qc.ca

Myriam Scalzo

Directrice adjointe responsable du PÉI

École Père-Marquette

scalzom@csgm.qc.ca



**Commission
scolaire
de Montréal**